

**NOYER
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**JUGLANS REGIA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Juglans regia ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Mélange à parties égales de la feuille et du péricarpe du fruit vert frais de *Juglans regia* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Feuille pétiolée, composée, imparipennée, pouvant atteindre 25 cm de long. Rachis allongé, renflé en bourrelet à la base, creusé d'une dépression en forme de gouttière à la partie supérieure. Folioles, au nombre de 5 à 9, sont écartées, elliptiques, opposées deux à deux avec une foliole terminale, sensiblement plus grandes au sommet qu'à la base et mesurant jusqu'à 12 cm de long et 6 cm de large ; foliole, à bords entiers, légèrement sinués verte, coriace, glabre, plus foncée à la face supérieure ; nervures pennées avec des touffes de poils bruns nettement visibles à la face inférieure, à l'intersection de la nervure principale et des nervures secondaires. Péricarpe du fruit immature charnu et coriace, composé de l'épicarpe, glabre, vert parfois tacheté de clair et du mésocarpe, fibreux, d'environ 1 cm d'épaisseur. Style court terminé par deux branches stigmatiques écartées persistant parfois.
- B. Prélevez un fragment d'épiderme inférieur de la foliole. Examinez au microscope en utilisant la solution d'hydrate de chloral R. Epiderme présentant des cellules à parois légèrement sinueuses et à cuticule lisse, des stomates de type anomocytique (2.8.3) entourés de 4 à 7 cellules annexes, des poils sécréteurs de deux types ; les uns sessiles à tête uni à bicellulaire, les autres à pied de 1 à 7 cellules et à tête pluricellulaire. Rares poils tecteurs groupés par deux ou plus, unicellulaires, coniques, à parois épaisses, présents à l'intersection des nervures.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 65,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h sur 10,0 g du mélange finement découpé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de noyer préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du mélange à parties égales de la feuille et du péricarpe du fruit vert, frais, de *Juglans regia* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (Voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur ajustée : au minimum 0,002 pour cent et au maximum 0,008 pour cent de dérivés quinoniques totaux, exprimés en juglone (C₁₀H₆O₃ ; M_r 171,2).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun foncé.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg d'*hypéroside R* et 10 mg de *quercitroside R* dans 20 mL *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique anhydre R, eau R, acétate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Quercitroside : une bande orangée -----	Une bande verte Une bande orangée (quercitroside)
Hypéroside : une bande orangée -----	Une bande orangée vif (hypéroside)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 2,0 pour cent *m/m*.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution à examiner. A 5,000 g de teinture mère, ajoutez 10 mL d'*acide chlorhydrique dilué R* et 2,5 mL de la *solution de chlorure ferrique R1*. Chauffez à reflux au bain-marie, pendant 30 min. Laissez refroidir à température ambiante. Transvasez la solution dans une ampoule à décantation et agitez 2 fois avec 20 mL de *pentane R*. Filtrez les solutions organiques réunies sur un filtre hydrofuge approprié. Évaporez le filtrat sous pression réduite à basse température. Dissolvez le résidu dans 20,0 mL d'*éthanol R*.

Liquide de compensation : éthanol R.

Mesurez l'absorbance de la solution à examiner à 422 nm par comparaison avec le liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en dérivés quinoniques totaux, exprimés en juglone, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 20}{214 \times m}$$

en prenant 214 comme valeur de l'absorbance spécifique de la juglone à 422 nm.

A = absorbance de la solution à examiner à 422 nm,

m = masse de la prise d'essai de la teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.